

## PARIS : FISCALITÉ – LA TAXE FONCIÈRE, CET IMPÔT OUBLI...



➊ RÉDACTION FRANCE

🕒 18 AVR 2026

🌐 INFOS NATIONALES

PARTAGER :



### PARIS : Fiscalité – La taxe foncière, cet impôt oublié qui pourrait vous coûter cher

Alors que la déclaration de revenus bat son plein, la taxe foncière, souvent surévaluée, reste le grand impensé de la fiscalité des propriétaires.

Chaque printemps, le rituel est immuable pour des millions de contribuables français : la déclaration de l'impôt sur le revenu (IR) monopolise l'attention, mobilise les conseils et suscite des heures d'optimisation. Pourtant, dans l'ombre de cette obligation annuelle, un autre prélèvement, bien plus conséquent et souvent erroné, passe sous les radars : la taxe foncière. Payée sans discussion à l'automne, elle représente un poids financier croissant qui mérite un examen approfondi.

#### Un impôt plus lourd que l'IFI

Les chiffres sont éloquentes : en 2024, la taxe foncière a rapporté dix fois plus à l'État que l'impôt sur la Fortune Immobilière (IFI). Alors que l'IFI fait l'objet de vifs débats et d'une attention médiatique et spécialisée constante, la taxe foncière est perçue comme une fatalité. « *L'IFI mobilise avocats, conseils en gestion de patrimoine, presse spécialisée. La taxe foncière, elle, arrive silencieusement en octobre et on la paye sans trop se poser de questions* », souligne une analyse de la legaltech ORKA.tax. Cette discrétion est trompeuse. Contrairement à l'IFI, dont l'assiette imposable peut être réduite par les dettes, la taxe foncière ne tient compte ni de l'endettement, ni de la capacité contributive réelle du propriétaire, qui peut être lourdement imposé même en l'absence de revenus.

#### Des bases de calcul obsolètes et sources d'erreurs

Le cœur du problème réside dans le mode de calcul de cet impôt. Il repose sur la valeur locative cadastrale, une base théorique qui n'a pas été révisée au niveau national depuis 1970. Ces données, figées dans le temps, sont fréquemment truffées d'erreurs ou d'approximations qui pénalisent les propriétaires. Une superficie mal renseignée au cadastre, un classement erroné de l'appartement, des éléments de confort (salle de bain, chauffage central) comptabilisés à tort ou en excès : chaque anomalie se traduit par un surplus d'imposition qui s'accumule silencieusement année après année. Ce phénomène n'est pas marginal, mais structurel. Il est aggravé par une hausse continue de cet impôt, qui a bondi de 32,9 % au niveau national en l'espace de dix ans.

#### Une réforme imminente et un risque de choc fiscal

Le gouvernement travaille actuellement à une révision profonde de ces valeurs locatives. Cette réforme, attendue dans les prochaines années, vise à moderniser les bases de calcul pour mieux coller à la réalité du marché immobilier. Si certains propriétaires pourraient voir leur impôt baisser, d'autres risquent de subir un véritable « choc fiscal » en découvrant une augmentation soudaine et significative de leur taxe foncière. Pour les experts, il est donc crucial pour chaque propriétaire d'anticiper ce changement et de vérifier dès maintenant l'exactitude des données cadastrales de son bien, avant que la nouvelle grille de calcul ne soit appliquée.

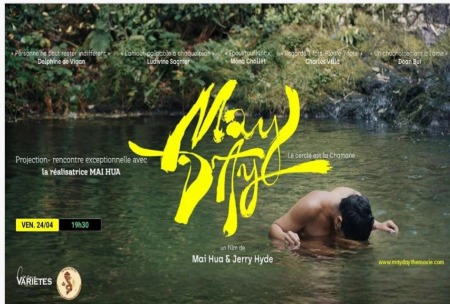
#### Contester : une démarche possible et accessible

Contrairement à une idée reçue, si la taxe foncière ne se déclare pas, elle peut se contester. Il est possible de déposer une réclamation auprès de l'administration fiscale pour corriger les erreurs et obtenir le remboursement des trop-perçus. C'est dans ce contexte que des solutions émergent pour simplifier ces démarches. ORKA.tax (<https://orka.tax>) une

C'est dans ce contexte que des solutions émergent pour simplifier ces démarches. ORKA.tax (<https://orka.tax>), une plateforme legaltech française fondée par les avocats fiscalistes Manon Bellin et Gary Cahn, propose un service d'analyse automatisée des avis de taxe foncière. L'outil identifie en quelques minutes les surtaxes potentielles en se basant sur les données cadastrales officielles. Après une simulation gratuite, la plateforme propose un accompagnement complet à la réclamation pour un coût de 78 euros par bien. Selon l'entreprise, les clients qui engagent une démarche récupèrent en moyenne 435 euros par an. Une opportunité, en pleine période de déclaration de revenus, de se pencher sur cet autre pilier de la fiscalité immobilière.

< PRÉCÉDENT SUIVANT >

## A LA UNE



22 AVR 2026

### NICE : « MAY DAY » AU CINÉMA VARIÉTÉS, VENDREDI 24 AVRIL

L'actualité du cinéma Variétés.

LIRE LA SUITE



22 AVR 2026

### MONTREUIL : MARILYNE COLOMBO : « SPORT VITALITÉ, UN NOM POUR MIEUX DI...

La FFEPGV, première fédération multisports de France, se réinvente et devient la Fédération Française de Sport Vitalité.

LIRE LA SUITE



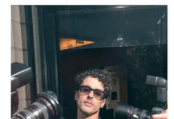
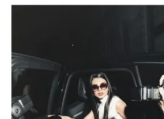
Signature Krys, Capsule 60 ans  
ANASTASIA, 60€

Années 2010

Une forme pilote vintage modernisée, aux lignes nettes et urbaines. Elle allie équilibre et modernité pour un style du quotidien, simple et affirmé.



Signature Krys, Capsule 60 ans  
BRAD, 60€



22 AVR 2026

### PARIS : KRYS – UNE COLLECTION CAPSULE POUR CÉLÉBRER 60 ANS DE S...

Pour ses 60 ans, Krys lance une collection capsule de six montures solaires en édition limitée inspirées des six derniè...

LIRE LA SUITE